



Règlements et procédures pour l'exposition de fleurs coupées

Les catégories

La SQP reconnaît onze catégories pour l'exposition de fleurs coupées de pivoines :

1. SIMPLE
2. JAPONAISE
3. SEMI-DOUBLE
4. DOUBLE OU BOMBE
5. ITOH SIMPLE
6. ITOH SEMI-DOUBLE, DOUBLE
7. ARBUSTIVE SIMPLE
8. ARBUSTIVE SEMI-DOUBLE, DOUBLE
9. HYBRIDE QUÉBÉCOISE
10. ODORIFÉRANTE
11. ARRANGEMENT FLORAL

Les visiteurs pourront voter pour leur pivoine « Coup de coeur » (la fleur préférée par le public, peu importe sa catégorie). Un bulletin de vote est fourni par la SQP. Une boîte est identifiée « Coup de coeur ». Les participants auront la chance de participer au tirage d'une pivoine.

Les trophées

Le trophée « Cascades » est présenté à l'exposant qui a obtenu le plus grand nombre de fleurs gagnantes lors du jugement des fleurs coupées.

Le trophée « Coup de coeur » est présenté à l'exposant de la pivoine préférée du public.

Règlements

1. La tige n'arbore aucune feuille (pour faciliter la conservation) et doit avoir 30 cm (12 pouces) de longueur au maximum. Dans le pot, la tige de la fleur ne doit pas dépasser 4 cm (2 pouces). Les pivoines arbustives peuvent être plus courtes. Se référer au document sur notre site : « Guide de cueillette et de conservation des boutons floraux ».

2. Les fleurs présentées pour le jugement doivent être identifiées par le nom de l'espèce ou du cultivar. Vous devez cocher la catégorie (ex. fleur japonaise, fleur simple, fleur double, etc.). Pour valider le nom, la SQP se réfère à The Peony Database de Carsten Burkhardt.
www.paeo.de/name/index.html

Note : si l'exposant ne connaît pas la catégorie, il se réfère aux responsables de la SQP qui supervisent le processus.

3. Les exposants doivent utiliser uniquement les étiquettes d'identification fournies par la SQP à l'accueil. Aucune autre identification ne doit apparaître. Le nom et le l'adresse doivent apparaître au verso du carton.

4. Les fleurs qui ne sont pas identifiées seront exposées mais non éligibles au concours.

5. Une boîte de votes est déposée sur les tables pour chaque catégorie.



Société québécoise de la pivoine

6. Une boîte est identifiée PIVOINE COUP DE COEUR .
7. Un bulletin de vote est fourni par la SQP.
8. Les exposants peuvent participer au vote populaire.
9. Le décompte des bulletins se fait par le comité organisateur de l'évènement sous la supervision d'un membre de la SQP.
10. Les mentions d'honneur de chaque catégorie sont décernées aux fleurs qui ont reçu le plus grand nombre de votes.
11. Les gagnants seront classés en 2 catégories : professionnels et amateurs.
12. Le dévoilement des pivoines gagnantes et la remise des prix auront lieu le dimanche après l'exposition.

Procédure

1. La période d'inscription pour les fleurs coupées est samedi le 16 juin de 8 h à 11 h 30 au chapiteau du Parc Marie-Victorin.
2. À leur arrivée, les exposants s'inscrivent et reçoivent les étiquettes d'identification pour leurs fleurs.
3. Les exposants placent eux-mêmes les fleurs dans les vases aux endroits prévus à cet effet sur les tables.
4. La disposition de la salle est aménagée en fonction des catégories du concours.
5. Des cartons séparateurs sont sur les tables pour chaque catégorie.